

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 décembre 2015**

OBJET

15 – PROGRAMME VOIRIE 2015 – AVENANT N°1

N° 2015-12-15

NOMENCLATURE : 1/1/8

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre décembre 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 25

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Chantal PERRUCHET, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS

Pouvoirs : 3

Florence CABRESIN donne pouvoir à Philippe LEBASTARD
Aurora ROOKE donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Martine MOREL

Abstention : 1

Gwénola LEBRETON

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....25
ayant un pouvoir...3
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

La commune de Treillières a attribué à l'entreprise LANDAIS les travaux du programme de voirie 2015-2017. Le montant initial du marché était de 875 896,82 € HT soit 1 051 076,18 € TTC, répartis en 1 tranche ferme et 3 tranches conditionnelles.

Dans le cadre de l'exécution du programme 2015, des travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires ; certains ont été imposés par le conseil départemental. La commune a choisi, pour compenser en partie les surcoûts, de modifier le programme. Les travaux en plus-value et moins-value sont détaillés ci-après :

Objet des plus-values

Rue de la Mairie : Trottoir en bicouche, à passer en enrobé

Rue de la Mairie, Séquence 2 : remplacement des caniveaux CS1 fissurés

Rue de la Mairie, Séquence 2 : reprise du réseau eaux pluviales

Rue de la Mairie, Séquences 1 et 2 : plus-value pour la réalisation d'enrobé élastomère sur l'emprise giratoire place du Marché

Rue de la Mairie, Séquence 1 : remplacement des bordures bétons et des caniveaux CS1

Rue de la Mairie, Séquences 1 et 2 : remplacement des reprises de tapis par une reprise en rechargement

Publié le 16/12/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20151214-2015-12-14-DE15-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2015
Date de réception préfecture : 16/12/2015

Rue de la Mairie, Séquence 2 : Dépose repose de bordures granit

Rue de l'Alambic : Modification de géométrie

Rue de l'Alambic : Création de 2 plateaux, Reprofilage de voirie

Total 119 517,20 € H.T. soit 143 420,64 € T.T.C.

Objet des moins-values

Rue de la Mairie, Séquence 1 : Suppression du nettoyage des pavages

Rue de la Mairie, Séquence 3 : Suppression des travaux

Rue de la Mairie, Séquences 1 et 2 : économie sur les quantités Marché

Total 24 114,96 € H.T. soit 28 937,95 € T.T.C.

Le montant total de l'Avenant n°1 est de 95 402,24 € HT soit 114 482,69 € TTC.

Le montant total des travaux après l'avenant n°1 est donc de 971 299,06 € HT, soit 1 165 558,87 € TTC.

La plus-value totale, tous avenants confondus, est de 10.9% par rapport au marché initial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour, décide :

- D'APPROUVER ET DE VALIDER l'avenant n°1 au marché de travaux, d'un montant de 95 402,24 € HT soit 114 482,69 € TTC, portant ainsi le nouveau montant du marché de travaux à 971 299,06 € HT, soit 1 165 558,87 € TTC ;

- D'AUTORISER M. le Maire à signer cet avenant.

Pour extrait conforme,

Le 14 décembre 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**

